



Le mot du président

Lundi, en conseil communautaire, nous avons pris des décisions de solidarité : solidarité entre les communes et solidarité avec les personnes vulnérables. En cette période de fêtes qui commence, ayons à cœur d'entretenir ce lien.

Jean-Paul MICHEL

Deux médiateurs intercommunaux

En novembre 2016, la mairie de Lagny-sur-Marne recrutait, avec un appui financier de l'Etat, 2 agents en contrats Adultes relais pour Orly Parc, l'un des 1300 quartiers les plus pauvres de France. La politique de la ville étant portée par Marne et Gondoire, le bureau communautaire a décidé de transférer ces postes à l'intercommunalité au 1^{er} février. *Page 2*



Le Secours populaire au service des plus pauvres

Établi à Bussy-Saint-Georges, le Secours populaire aide les plus pauvres du secteur Marne et Gondoire et Val d'Europe. Rencontre avec ses membres.

Page 4



Les délibérations du conseil communautaire

Logement social, espace solidaire, permanences Écoute jeunes : les principales délibérations du conseil du 18 décembre. *Page 5*

«*Nous aidons et accompagnons tous les publics*»

Deux agents assurent des missions de médiation sociale et culturelle dans le quartier Orly parc à Lagny-sur-Marne : Mohamed Bismir, titulaire d'une maîtrise en gestion d'entreprise et Jean Baptiste Mane d'un master II en médiation et modèle de développement. Ils répondent à nos questions.



Jean-Baptiste Mane et Mohamed Bismir

Quelle est votre mission ?

Mohamed Bismir : «Nous assurons l'interface entre la population et les institutions. Nous aidons les personnes qui ont du mal à accomplir leurs démarches administratives. Aujourd'hui celles-ci sont pour une large part informatisées, y compris pour la prise de rendez-vous. Nous avons reçu des formations, de la Caisse nationale de l'assurance vieillesse, de la Caisse d'allocation familiale et de la sécurité sociale. Dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle, nous faisons la mise en relation des jeunes avec les offres d'emploi et de formation proposées par la mission locale. Nous bénéficions de son expertise dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle notamment. Avec Pôle emploi, nous plaçons aussi des demandeurs d'emploi, auprès de restaurants locaux. Globalement, nous sommes à l'affût de tout partenariat. Ensuite, nous intervenons sur le terrain pour les problématiques de nuisances sonores, conflits de voisinage et intergénérationnels. C'est un rôle de veille qui vise à désamorcer les conflits.

Nous travaillons de 9 h à 18 h 30 du lundi au

vendredi et certains week-end lorsque des associations organisent des activités dans le quartier.»

L'espace Fort du Bois où vous avez votre bureau est situé juste à côté de l'école. Travaillez-vous avec l'Éducation nationale ?

Jean Baptiste Mane : Nous avons introduit la médiation par les pairs cette année à l'école primaire Fort du bois. Dans le cadre du projet d'école, dont l'un des axes porte sur «l'éducation à la citoyenneté», nous avons récemment mené 4 séances auprès de 8 élèves de CM2 pour les initier aux techniques de médiation, à la non-violence et à l'importance de la communication face à des situations conflictuelles. Ils assurent depuis mi-octobre un rôle de médiateurs de cour. Cela a un effet bénéfique sur le climat de l'école. Les élèves sont responsabilisés, ils entrent facilement en communication entre eux sans crainte d'être jugés ou punis. Ils s'écoutent et prennent conscience des ressentis de leurs camarades. C'est une phase expérimentale que nous comptons élargir à la ville voire à l'intercommunalité.

«J'ai voulu apporter un peu de douceur»

La semaine dernière, Corinne Raspic, chanteuse du conservatoire, participait à la finale de l'émission La France a un incroyable talent. Rencontre.

Comment s'est faite votre participation à l'émission ?

Mon fils, qui fait du hip-hop, m'a dit : «Je m'inscris si je t'inscris ». J'ai accepté. J'ai ensuite reçu un appel de la production qui m'a demandé de lui envoyer une vidéo. Je l'ai enregistrée à la clinique de Montévrain où je fais un séjour annuellement car je suis atteinte de sclérose en plaques. Ils m'ont alors demandé de venir enregistrer en studio et j'ai ensuite été sélectionnée pour une audition (*diffusée le 7 décembre*). J'ai interprété la prière de la Tosca de Puccini. Les trois jurés ont eu le coup de cœur et Gilbert Rozon a utilisé son «buzz d'or» pour m'envoyer directement en finale. Mon fils m'a sauté au cou sur le plateau !

Comment s'est passée cette finale ?

Cela a été deux jours (*mercredi 13 et jeudi 14 décembre*) intensifs avec coach vocal, stylistes, maquilleuses, essais coiffure, essais micro (c'est la première fois que j'apprenais à chanter avec un micro) et bien sûr répétition. J'ai interprété Memory de la comédie musicale The Cats et ai terminé huitième, c'est pas mal. Après l'émission, je leur ai dit « je vous aime bien mais maintenant il faut que me repose ! »

Ne pas être dans les premiers a-t-il été une déception ?

Pas du tout. J'ai 52 ans et aucune ambition de carrière ! J'ai vécu une parenthèse extraordinaire de ma vie, un moment inoubliable. J'ai fait cela pour mon fils, pour lui



faire plaisir. Et puis j'ai voulu profiter de ce passage à la télévision pour apporter un peu de douceur. On en voit pas assez, ni à la télévision ni autour de nous. Voir des gens qui pleurent quand je chante, cela me suffit. Éric Antoine a dit que j'avais amené dans cette émission un souffle et que ça faisait beaucoup de bien. J'espère avoir pu faire passer un message : «Oui, il y a des difficultés dans la vie, mais continuez d'avancer et allez vers les autres. Donnez ce que vous pouvez.».

Depuis quand chantez-vous ?

Depuis que je suis petite. Je pratiquais aussi la danse, le théâtre et le piano. Mais si on se nourrit d'art, il faut aussi de l'argent pour se nourrir ! Donc je travaille dans la comptabilité. Depuis 2005, je suis inscrite au conservatoire. Je suis aussi membre de trois chorales : la chorale La Gondoire, Fond'artuel et la chorale 'Union Île-de-France (gospel). Aujourd'hui encore je travaille ma voix. J'essaie de l'arrondir, de la rendre plus mélodieuse.

Appréciez-vous le conservatoire de Marne et Gondoire ?

J'adore ! J'ai pratiqué le chant lyrique à Lagny et maintenant à Collégien et Bussy-Saint-Georges. Je pratique aussi le piano à Thorigny. Le coordinateur handicap Stéphane Mothes fait un très grand travail pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. Néanmoins il faudrait encore renforcer l'accessibilité des salles et des scènes.

Le secours populaire

Ayant repris l'antenne du Secours Populaire de Bussy-Saint-Georges en juillet, Marie-Laure Arnoux et Marie-Anne Ballou nous présentent leurs actions pour les plus démunis.



Les lycéens de Bussy ont collecté des jouets pour Noël

Pourquoi êtes vous bénévoles ?

M.-A. B. : Je suis en retraite depuis 9 ans à la suite d'un plan social et j'ai eu envie de m'investir dans quelque chose d'utile près de chez moi. Il y a de très bonnes relations entre bénévoles et quand on vous fait un sourire dans la rue, ça fait chaud au cœur.

M.-L. A.: Je suis également partie en retraite et agit pour les mêmes raisons que Marie-Anne. Même dans une ville comme Bussy-Saint-Georges, des gens n'ont pas assez d'argent pour manger, dorment dans leur voiture, et je parle de gens qui ont un emploi. 39 inscrits sont salariés ! Je me souviens que, petite, ma mère a mangé à la soupe populaire. Nous avons 228 inscrits de moins de 14 ans. Je me sens redevable.

Qui sont les personnes qui viennent chez vous ?

M.-L. A.: Beaucoup de personnes très pauvres, certaines avec un reste à vivre de moins d'un euro par jour. Il y a aussi beaucoup d'étrangers sans ressources et ne parlant pas le français, logés dans des hôtels par le 115 ou la Croix-Rouge, des roms et ces derniers temps des bulgares et des tchéchènes.

Quels sont vos domaines d'intervention ?

Marie-Laure Arnoux : Tout d'abord la distribution alimentaire auprès des ceux qui ont de très faibles revenus. Nous leur remettons un colis d'urgence deux fois par mois. Nous y avons ajouté des friandises et des

panettones pour Noël. Notre fédération départementale reçoit des denrées du Fond européen d'aide aux plus démunis. Nous organisons également des collectes de nourriture dans les grandes surfaces.

Ensuite, le vestiaire. Nous collectons des vêtements que nous donnons contre une participation à la solidarité (non obligatoire) d'environ 20 centimes pour les tailles bébés, 50 centimes pour les enfants et 1 euro pour les adultes. Cela nous permet d'acheter notamment des couches ou des places de spectacles. Nous proposons aussi des séances de français, d'alphabétisation, d'accompagnement scolaire, l'assistance d'un écrivain public ou encore une aide juridique. Notre antenne, qui dépend du Comité de Noisiel, regroupe en tout 32 bénévoles.

Nous faisons aussi des domiciliations pour les bénéficiaires ne pouvant pas recevoir leur courrier : dans les hôtels, dans leur voiture ou sur leur lieu d'hébergement. Depuis juillet 2017, nous avons domicilié une quarantaine de personnes !

Avez-vous des activités spécifiques à l'approche de Noël ?

M.-A. B. : Oui, dimanche dernier nous avons emmené 40 enfants assister à un spectacle de Noël à la Ferme du Buisson à Noisiel. Le 2 décembre, nous avons organisé une braderie de jouets, et de livres et de vêtements pour financer nos actions. Le même jour, nous avons offert à tous les enfants de nos bénéficiaires un jouet pour Noël. Des entre-

ZOOM SUR

prises et des élèves du lycée Martin Luther King ont notamment collecté des jouets pour nous.

Nous proposons aussi des activités toute l'année. On peut citer la fête du livre à Noisiel en mars (les 17 et 18 en 2018) qui réunit un très grand choix d'ouvrages à petits prix, la tombola nationale, une journée à la mer en été pour 5 000 enfants d'Île-de-France et la collecte de fournitures scolaires en août et septembre.

Avez-vous des besoins particuliers ?

M.-A. B. : Oui, des vêtements, de la vaisselle

et des produits d'hygiène. Il nous faudrait surtout des produits alimentaires et d'hygiène pour bébés, des petits pots et des couches notamment. Il y a 20 bébés et 43 enfants de moins de trois ans parmi les 76 familles inscrites chez nous pour la distribution alimentaire. Et puis bien sûr, nous nous appuyons sur les dons financiers. Je précise à ce sujet que les communes de Bussy-Saint-Georges et Magny-le-Hongre nous soutiennent financièrement. Nous avons beaucoup de bénévoles très motivés. 12 personnes ont rejoint notre antenne depuis juillet !

Un pôle solidaire à Lagny-sur-Marne

Le conseil communautaire a validé lundi le lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre en partenariat avec la ville de Lagny-sur-Marne pour l'aménagement d'un pôle solidaire pour les associations de solidarité de la commune (Croix-rouge, Secours Catholique, Restaurants du Cœur) et le relogement d'urgence. La parcelle est située rue Raymond Poincaré en entrée est de la ville.

«Tourne, tourne, petit moulin...»

«J'essaie mais l'axe de ma roue est si abîmé... Je crois qu'il arrive en bout de course. L'eau et le mouvement l'ont détérioré. C'est normal au bout de 13 ans...». C'est là qu'intervient l'entreprise vendéenne qui avait restauré le moulin en 2004. La dépose de la pièce actuelle a eu lieu le 4 décembre. Le lendemain, les charpentiers ont pris toutes les cotes pour réaliser un nouvel axe, en métal celui-ci, qui sera posé en février. Les meuniers pourront alors reprendre la fabrication de farine, interrompue depuis plusieurs mois et les enfants voir à nouveau le moulin en fonctionnement et participer aux ateliers petits meuniers. «Tapent, tapent, petites mains...»



Entamée le matin, l'opération s'est terminée à la nuit tombée



Jean-Paul Michel élu au bureau du CRHH

Jeudi, lors de la réunion plénière du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement, Jean-Paul Michel a été élu membre du bureau de cette instance qu'il avait intégré en mars 2016. Composé de 9 membres en tout, le bureau comprend 3 représentants des collectivités et de leurs groupements. Dominique Lefebvre, président de la CA de Cergy-Pontoise, Luc Strehaiano, président de la CA de Plaine Vallée et Jean-Paul Michel, président de la CA de Marne et Gondoire.

Coprésidé par le préfet de région Michel Cadot et la présidente du conseil régional Valérie Pécresse, le CRHH coordonne les interventions de l'État et des collectivités en lien avec les organismes, professionnels et associations.

Le Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH) prévoit notamment la construction de 420 000 logements de 2018 à 2023. Les objectifs du schéma sont adoptés à l'échelle des territoires du Grand Paris et des intercommunalités. Le CRHH est également consulté sur les projets de programmes locaux de l'habitat, les projets d'arrêté de carence des communes soumises à l'article 55 de la loi SRU ainsi que sur les projets de plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD).



DECISIONS DE BUREAU

Séance du 11 décembre

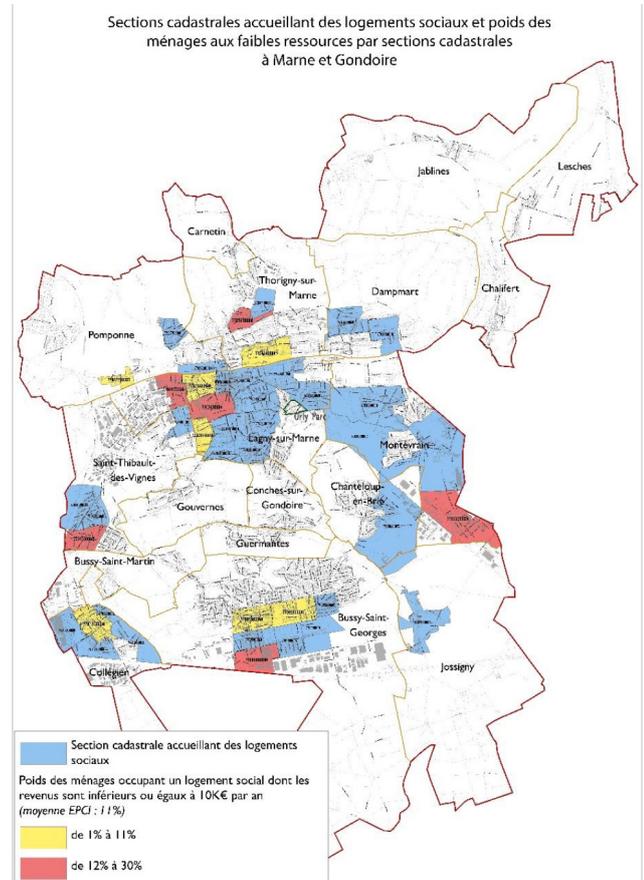
- Lancement d'une consultation d'entreprises pour l'entretien des 1 000 points d'eau incendie du territoire au titre de la compétence Défense contre l'incendie en cours de transfert des communes à l'intercommunalité.
- Lancement de 2 consultations d'entreprises pour réaliser en 2018 des travaux d'assainissement rue Ferraille à Jossigny et rue d'Alger à Dampmart.
- Créée en 2006, la ZAC du Clos des Haies Saint Eloi porte sur 12,34 hectares à la pointe sud de Chalifert et a été déclarée d'intérêt communautaire en 2007. La communauté d'agglomération l'a confiée à Aménagement 77 pour y réaliser une zone d'activités artisanales, industrielles et/ou commerciales. Aujourd'hui, la communauté d'agglomération apporte une garantie d'emprunt de 80 % pour les prêts que l'aménageur doit souscrire.
- Autres garanties d'emprunts : Emmaüs Habitat et Foyers de Seine Marne pour la réalisation respectivement de 95 logements et 60 locatifs sociaux à Lagny-sur-Marne, Vilogia pour 33 logements locatifs sociaux par à Bussy-Saint-Georges
- Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes. La communauté d'agglomération compte 287 emplois permanents pourvus par 172 femmes (60 %) et 115 hommes. Les femmes représentent 72 % des emplois titulaires et sont également majoritaires dans les emplois de direction et d'encadrement.
- Rapport sur le bus de l'initiative : en septembre, cette action a permis de recevoir 110 personnes en entretiens individuels dont 88 de Marne et Gondoire.

L'attribution de logement social portée au niveau intercommunal

À l'unanimité, les conseillers communautaires ont validé les documents issus des travaux de la Conférence intercommunale du logement : la convention intercommunale d'attribution et le plan partenarial de gestion qui visent à développer un travail en réseau, une harmonisation de l'information et du suivi du demandeur de logement social

Présidée par le président de l'agglomération et le sous-préfet, la CIL réunit les communes, les bailleurs et les associations. Sa première réunion avait eu lieu le 19 septembre 2016.

En application de la loi Alur, la CIL vise à harmoniser les pratiques en matière d'attributions de logements sociaux et à introduire au niveau intercommunal des orientations pour la mixité sociale et territoriale. Jean-Paul Michel a présenté l'enjeu de cette démarche : mettre en place un système qui permette de mutualiser les demandes de logement social à l'échelle intercommunale et des critères communs selon lesquels la Commission d'Attribution des Logements (CAL) pourra sélectionner les dossiers prioritaires.»



Permanences Écoute jeunes

Au titre de la politique de la ville, Marne et Gondoire engage une action contre les addictions auprès des 20- 30 ans avec le Relais Jeune 77 et l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie de Seine-et-Marne. Cette action se compose de 2 volets :

- formation aux agents municipaux pour repérer et accompagner vers les structures spécialisées de soin, des publics en risque de dépendance(s) les 11 et 25 janvier prochains.
- permanences d'écoute pour les jeunes tous les quinze jours au Foyer de Jeunes Travailleurs à Lagny-sur-Marne et à l'espace jeunes de Thorigny. Ces consultations sont gratuites, anonymes et confidentielles. Renseignements et prise de rendez-vous au 01 60 35 43 51.



DÉLIBÉRATIONS DE CONSEIL

Fiscalité

- Le taux de la surtaxe d'assainissement est maintenu à 0,7368 € le m³ pour 2018, taux constant pour la sixième année consécutive.
- Le taux de la surtaxe d'eau potable 2018 est de 0,3121 € le m³, taux inchangé depuis que Marne et Gondoire a pris en charge ce service en 2015 pour les communes de Chaliert, Chanteloup-en-Brie, Lesches, Montévrain et désormais Ferrières-en-Brie.
- À compter du 1^{er} janvier 2018, c'est la communauté d'agglomération qui sera compétente pour l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues, aux termes de la loi de modernisation de l'action publique de janvier 2014. Ce domaine était auparavant de la responsabilité des différentes collectivités. À ce titre, le conseil institue la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Pour la première année, le conseil a voté un produit de 100 000 euros. Au regard de la population, cette taxe sera de 1€ par habitant.



Élection de 2 vices-présidents : Mireille Munch (développement de la filière sylvicole) et Yann Dubosc (habitat et logement).



Photo Sophie Lestessier



BONNES FÊTES À TOUS !

